

CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI TUE

C'EST L'EXPLOITATION



En 2024, 1297 travailleurs sont morts sur leur lieu de travail. Et encore ce chiffre effrayant ne concerne-t-il que les travailleurs relevant du régime général (secteur privé). Dans ce décompte macabre ne sont pas comptabilisés les fonctionnaires et agents de l'Etat, et encore moins les esclaves du travail dissimulé !

Depuis 2020, ces chiffres ne cessent de grimper, révélant une situation catastrophique et une véritable crise de la sécurité au travail. Ces drames, sont le résultat d'un choix politique : celui de sacrifier la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses sur l'autel de la rentabilité, qui s'est traduit par la suppression des CHSCT par les ordonnances Macron en 2017.

57 % des décès sont liés à des malaises, reflétant une intensification des rythmes et une augmentation de la charge de travail, ce qui interroge le lien qui peut être fait avec l'intensification des rythmes de travail et le stress au travail. 33 suicides sur le lieu de travail ont été répertoriés, témoignant d'un immense désespoir face à des conditions de travail insupportables aggravées par le manque d'inspecteurs du travail, la sous-traitance et la précarité.

En parallèle, gouvernement et patronat mènent une campagne de communication inique, agressive et violente cherchant à culpabiliser et faire porter la responsabilité de la fragilité de notre système de Santé et de Sécurité Sociale sur les travailleuses et travailleurs en travestissant la réalité. Jours de carence et haro sur les arrêts maladie !

Or, chacun sait que les principaux responsables de la destruction de la Sécurité Sociale, de la médecine du travail et du démantèlement du service public de soin, sont, les exemptions de cotisations sociales, le travail dissimulé organisé à grande échelle et les plans d'austérité et d'économies imposés par les gouvernements successifs et accentués par l'économie de guerre.

S'il n'y a pas de budget pour la médecine de prévention, si la France est le pays d'Europe qui détient le triste record de la plus forte mortalité sur les lieux de travail, si 135 000 inaptitudes au travail sont prononcées chaque année, occasionnant des départs anticipés avec des pensions souvent minorées et si gouvernement et patronat en rendent responsables les travailleurs eux-mêmes, le budget de la guerre, c'est-à-dire le budget de la mort, lui, vient encore d'être abondé de quelques milliards supplémentaires.

Il n'y a pas de fatalité. Pour ne pas perdre sa vie à la gagner la CGT revendique :

- Une politique pénale du travail sévère condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail.
- L'interdiction de plus d'un niveau de sous-traitance, la suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.
- Le retour des CHSCT dans le secteur privé et la Fonction publique, outil de proximité et de prévention par excellence.
- Le doublement du nombre d'inspecteurs et d'inspectrices du travail, le renforcement des effectifs de contrôleurs et contrôleuses des CARSAT.
- Une meilleure prévention des situations de travail pénible et le départ anticipé en retraite des travailleurs et travailleuses exposés.
- La retraite à 60 ans !

**MOURIR DE SON TRAVAIL N'EST PAS UNE FATALITÉ
C'EST UNE HONTE !**

**RASSEMBLEMENT MARDI 28 AVRIL
LILLE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
A PARTIR DE 10 HEURES**